

Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 24 novembre 2022

Les nouvelles données de l'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (ECAE) de 2021 fournissent des renseignements sur l'utilisation par les parents canadiens des prestations de maternité et des prestations parentales offertes dans le cadre du régime d'assurance-emploi.

Parmi tous les parents qui avaient un enfant âgé de 18 mois ou moins en 2021, plus des quatre cinquièmes (84,1 %) occupaient un emploi pour lequel des cotisations à l'assurance-emploi ont été payées avant la naissance ou l'adoption de leur enfant, comparativement à 79,7 % en 2020. Parmi ces parents, 92,1 % avaient reçu des prestations de maternité ou parentales depuis la naissance ou l'adoption de leur enfant, une proportion qui a peu varié par rapport à celle enregistrée en 2020 (92,9 %). Parmi les conjoints ou partenaires, 42,2 % avaient demandé ou avaient l'intention de demander des prestations parentales.

Conformément aux tendances historiques, une proportion plus élevée de parents a reçu des prestations de maternité ou des prestations parentales au Québec que dans le reste du Canada en 2021. Parmi les parents assurés au Québec, où les prestations de maternité et les prestations parentales sont offertes dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), pratiquement tous les parents (99,8 %) ont reçu des prestations, comparativement à 89,3 % dans le reste du Canada.

De même, le recours aux prestations de paternité et aux prestations parentales par les conjoints était considérablement plus élevé au Québec que dans le reste du Canada en 2021. Au Québec, plus des trois quarts (76,6 %) des conjoints ou des partenaires avaient demandé des prestations de paternité ou des prestations parentales du RQAP, comparativement à près de 3 conjoints ou partenaires sur 10 (29,9 %) dans les autres provinces. En 2018, avant l'apparition du congé supplémentaire exclusivement réservé au deuxième parent, 15,0 % des conjoints ou partenaires à l'extérieur du Québec ayant un enfant de 12 mois ou moins ont demandé des prestations parentales du programme d'assurance-emploi.

L'assurance-emploi et le RQAP offrent tous les deux divers régimes de prestations de maternité et de prestations parentales. Au Québec, en 2021, 82,8 % des parents ayant un enfant âgé de 18 mois ou moins ont choisi le régime de prestations qui offre environ une année de prestations de maternité et de prestations parentales combinées. Les 17,2 % de parents restants ont choisi le régime particulier de prestations du RQAP, qui offre moins de semaines de prestations, mais à un taux de remplacement du revenu plus élevé.

À l'extérieur du Québec, près des trois quarts (74,8 %) des parents ont choisi l'option des prestations parentales de l'assurance-emploi qui offre environ une année de prestations lorsqu'elles sont combinées aux prestations de maternité. Le quart restant (25,2 %) de parents a choisi l'option des prestations parentales prolongées de l'assurance-emploi, qui offre jusqu'à 18 mois de prestations de maternité et de prestations parentales combinées, mais à un taux de remplacement du revenu plus faible.



Note aux lecteurs

L'Enquête sur la couverture de l'assurance-emploi (ECAE) donne une vue d'ensemble des personnes qui ont accès ou non aux prestations d'assurance-emploi. Cela comprend les prestations régulières ainsi que les prestations de maternité et les prestations parentales. En septembre 2020, les critères d'admissibilité à toutes les prestations d'assurance-emploi, dont les congés de maternité et les congés parentaux, ont été modifiés temporairement en réponse à la pandémie de COVID-19. Les critères d'admissibilité d'avant la pandémie ont été partiellement rétablis en septembre 2021 et complètement rétablis en septembre 2022.

De plus, en 2021, le questionnaire de l'ECAE a été mis à jour pour demander aux personnes sans enfants s'ils avaient reçu des prestations d'assurance-emploi ou liées à la COVID-19, là où auparavant seule l'assurance-emploi était perçue.

En 2020, le questionnaire et la population observée ont été remaniés pour tenir compte des changements apportés au programme de prestations de maternité et parentales de l'assurance-emploi. La population de parents observée a été élargie pour inclure les parents d'enfants de 18 mois ou moins et les parents qui choisissent de recevoir des prestations parentales prolongées de l'assurance-emploi.

En raison de ces changements, il faut faire preuve de prudence lorsqu'on fait des comparaisons avec les données des années antérieures à 2020.

L'enquête est menée dans les provinces auprès d'un sous-échantillon de répondants de l'Enquête sur la population active (EPA) quatre fois par année, soit en avril, en juillet, en novembre et en janvier. Les répondants doivent répondre à des questions sur leur situation durant la semaine de référence de l'EPA du mois précédant l'entrevue (mars, juin, octobre et décembre respectivement). Les estimations de l'enquête sont produites pour l'année de référence en faisant la moyenne des quatre cycles de l'enquête.

En 2021, l'échantillon total comptait 11 809 personnes, comprenant des personnes au chômage (comme elles sont définies dans l'EPA) et d'autres personnes qui, compte tenu de leur situation récente sur le marché du travail, étaient potentiellement admissibles au programme d'assurance-emploi.

L'enquête est réalisée pour le compte d'Emploi et Développement social Canada.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **4428**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).